

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 50

Artikel: Le bon geste
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216018>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

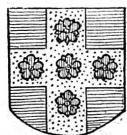
ANNONCES: Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui s'abonneront au
CONTEUR VAUDOIS
pour 1921, recevront ce journal
gratuitement
dès ce jour jusqu'au 31 décembre 1920,
Pré-du-Marché, 9, LAUSANNE.

Sommaire du Numéro du 11 décembre 1920. — Armoiries communales (Mérine). — Lo VILHIO DÈVES : La granta Julie et lou ministre (Mérine). — Li fa bin pley bi vivre (Dian dou Cuchillon). — Le bon geste (J. M.). — Le premier Congrès de la paix (L. Mogeon). — Le village au pied des collines (Jean des Sapins). — Conte arabe. — FEUILLETON: Fille des champs (Dr Chatelain). — Les spectacles. — Association des Vaudoises.

ARMOIRIES COMMUNALES



Chexbres. — Un aimable correspondant nous communique que les armes *actuelles* de Chexbres consistent en un écu bleu, traversé en long et en large par une croix d'or chargée de cinq roses rouges à cinq feuilles, une rose occupe le centre et les quatre autres occupent chacune un bras de la croix. Ces armes sont celles des anciens *mayors* (officiers de l'évêque dont la charge devint héréditaire dans les familles et dont les titulaires prenaient le titre comme nom). Ces armes figurent sur l'ancien livre des donateurs d'Hauterive, manuscrit du XIII^e siècle. Jusqu'en 1919, Chexbres portait les armes décrites par le *Conteur* et qui avaient été proposées par l'héraldiste Aubert d'après l'enseigne d'une ancienne auberge du village. Le surnom des habitants est : *les chats*. Ce quadrupède aurait figuré sur d'anciens drapeaux. Le papier communal et une médaille distribuée aux soldats mobilisés portent les belles armes des mayors de Chexbres qui sont devenues officielles et remplacent celles que nous avons données précédemment. S'il est rarement indiqué pour une localité de changer d'armoiries, on peut dire que dans le cas particulier la substitution est heureuse aux points de vue historique, esthétique et heraldique.

* * *

Daillens. — Nous ne connaissons pas d'armoiries à Daillens. M. Decollongny nous dit au sujet des armoiries de cette commune : « Lors de la pose des vitraux à l'église, il y a environ 25 ans, on a retrouvé sur un vieux livre, propriété de Mme Trolliet, les armes de ce village que porte la médaille délivrée aux soldats mobilisés en 1919. Cet écu est d'azur (bleu) à trois fusées (losanges allongés) d'argent posées en faxe (horizontalement). »

* * *

Epesses. — M. Ad. Decollongny, employé à la Banque cantonale, qui s'intéresse à nos armes communales, nous adresse la note suivante, accompagnée d'un papier à lettre armorié officiel :

« Voici les renseignements que j'ai recueillis de mon côté concernant l'écu d'Epesses. Le champ de celui-ci est tranché conformément au modèle officiel ci-joint, la médaille qui a été délivrée aux soldats mobilisés porte le même écu. D'a-

près le secrétaire municipal ces couleurs (rouge et blanche) rappellent celles de l'évêché de Lausanne, comme celles de la plupart des communes de Lausanne. Les trois sapins font allusion aux trois troncs du village suivant la tradition locale. »

Il ressort des renseignements ci-dessus que le fond de l'écusson d'Epesses est divisé obliquement de haut en bas et de gauche à droite, blanc en haut, rouge en bas, avec trois sapins verts sur ce fond.

Mérine.

* * *

Nous avons reçu la lettre suivante :

» Lausanne, le 3 décembre 1920.

» Messieurs du *Conteur*,

» Une bonne Palinarde et lectrice de ce cher *Conteur Vaudois* est toute déçue de n'avoir pas trouvé, à son tour, dans les armoiries, celles de son beau patelin d'Epalinges; n'y en aurait-il pas? puisque la lettre F a commencé.

» Rose d'Epalinges. »

Réponse :

A Madame Rose d'Epalinges.

Ma chère Rose,

Si je ne donne pas de notice sur les armoiries d'Epalinges, c'est que j'ignore absolument s'il en existe d'officialles. Si votre municipalité en crée, je serai heureux de les reproduire.

Votre vieux *Conteur Vaudois*.

LA GRANTA JULIE ET LOU MENISTRE

LA granta Julie étai su lou ban dévan la més-son et teniâi onna dzenellie su sé dzenâo que fasâi dai couillaïe dao diabliou, po cein que lâi treipâvè la quuya dein onna seille d'iguï. Kâa ! Kâa ! que fasâi la poura bite ein sé débattein po s'einchaovâ, mâ la Julie la teniâi bein et lâi desai : « Kritze que t'i, te vao grôlâ, na pas férâ dâi zao ! Et pu quand té metton caovâ te lé lessé purri, ma l'est mé que coumandou à la mésion ! »

Kâa ! Kâa ! que fasâi la dzenellie que brâmavé adi. Me faut bin vo dere que per tzi no, kan on vao grâvâ à elliau bité dé grôlâ, on lao piante lao tui deigni et pu on lè met trei dzo dézo onna lotta avoué on melion dessus po que ne poëssan po foter lou camp et on lè lessé sein bare ni medzi po lao passâ lâo coérla.

Tot don coup vouaité que lou menistre que passe et que de à la Julie :

— Eh ! bondzo, madamâ, qué fédé-vo à ellia dzenellie ?

— Vo vèlè, monchu lou menistre, l'è onna dzenellie que vu lâi grâvâ de covâ.

— Per ezeptioun ! n'è djamé cein vu; la treimpâ dein l'iguié ! L'est bon po lâi bailli dâi douleu.

Adan la fenna trè son osi dè la selle, te segotté son forda io lâi avâi onna grocha caille rossetta, et de ein sé l'evéin :

— Monchu lou pasteu, vo m'estiusérâi, on farâi on

bio lâvrou avoué tot cein que vo sédé, mâ on n'en farai on bin plie gros avoué tot cein quâ vo ne sédé pâ.

Et lou menistre apri lâi avâi de bondzo, s'è reinalâ tot motschet vê sa tiura.

Mérine.

LI FA BIN PLYE BI VIVRE

(Patois gruyérien.)

Dou païjan discutâvan l'ôtre dzoua po atzâ on bin; ma iran inbihâ, pache que lè chon in granta partia tzerdié d'impou. N'an djémé tot acrotchey; y arrouvé oun autre païjan que lou dit : « Che l'è on concheil à vo baï, y l'è que vo fô pâ allâ io n'an rin a payi, pache que l'è a rin a gâgné. »

A Vêlâ lè Corbet, li a rin dè j'impou, ma y fan to mimo : Incotzon le bou; ne volon pâ le dierthon d'on bordzè, che le dierthon lè ou n'avînié. Kan y régânechon lou zemîn dè paeot, le fan dutrè dè là, et lè j'avinié n'an rin à fêre tié dè le brathâ.

Vo mè comprindé, y vô mi allâ io ly a ôtié à pâ, tié io n'y a rin, li fâ bin plie bi vivre.

Dian dou Cuchillon.

Vers le nouvel an. — Tomy, très gai :

— Oh ! grand-père, je voudrais bien qu'il y ait quatre premiers jours de l'an par an !

Le grand-père, assez sérieux :

— J'amerai mieux qu'il n'y en ait qu'un et qu'il ne vienne que tous les quatre ans.

* * *

Le petit Paul n'est pas content.

Il a vu, avec chagrin, son frère plus favorisé que lui sous le rapport des étrangères.

Comme on cherche à le consoler :

— Oh ! s'écrie-t-il, ce n'est pas qu'il ait plus de cadeaux que moi qui m'afflige.... C'est de ne pas en avoir autant que lui !...

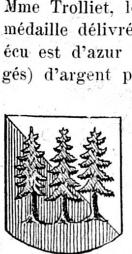
LE BON GESTE

N vient de recevoir le bordereau d'impôt. Birrr ! Quelle douche ! Ça fait froid dans le dos. On consulte son portefeuille; on tâte son porte-monnaie. Il n'y a pas gras. Comment s'acquitter ? Il va falloir serrer la ceinture. Tout pour le fise; il est impitoyable.

Bien oui, c'est un mauvais moment à passer. Faut s'y résigner; il n'y a rien d'autre à faire. C'est la vie. Encore une conséquence de cette maudite guerre. Quand donc en finirons-nous avec elle ?

Mais quoi, parce que la vie est chère et très lourde les impôts, allons-nous prendre un air de pénitents et proscrire de notre solde d'existence tout ce qui est susceptible de le rendre plus supportable, de lui donner un peu plus d'attrait ? Non pas. On ira sagement, prudemment, on ne sautera pas de l'autre côté de la selle, mais on gardera son sourire, on ouvrira toutes grandes les oreilles aux accords des orchestres et des chants, et tout grands les yeux aux séminaines aurorées et aux couchants somptueux, comme aussi à toutes les manifestations de l'art dans quelque domaine que ce soit. On gardera son cœur accessible à tous les généreux sentiments et, dans la mesure où nous le pourrons, notre main en sera la discrète interprète.

Car, après tout, à quoi donc cela servirait-il de s'enfermer dans une attitude plus ou moins sincère de contrition ? Cela nous rendra maussades, tout simplement, et nous en verrons le décourageant reflet sur le visage de tous ceux qui nous entourent. Nous y perdrions le peu de joie que nous pouvons



avoir encore à vivre et le peu de courage et de volonté qui nous reste et qui nous est indispensable pour accomplir notre tâche, quelle qu'elle soit, et franchir les obstacles éventuels.

C'est pourquoi, nous n'éprouvons aucun scrupule, en dépit de la dureté des temps, à faire ici, dans ce petit journal, qui est bien de chez nous et ne demande qu'à le rester, un accueil empressé à un appel qui nous est adressé. Il vaut d'être entendu et mérite la seule réponse qu'on puisse lui faire : « Tenez ! Et c'est de bon cœur ! »

Pour qui et pour quoi cet appel ? Voici :

Il y a quelques mois, ensuite de l'insuccès d'une démarche tentée auprès de l'Etat, qui a présentement des devoirs plus impérieux, sinon plus louables, un comité s'est formé dans le canton pour acheter le tableau de Burnand, que tous connaissent depuis le Comptoir suisse de Lausanne et qui représente le « Labour dans le Jorat ». Nous laissons à de plus qualifiés que nous le soin de juger l'œuvre du point de vue artistique. Nous n'envisageons que le côté patriotique de l'entreprise, qui a bien aussi son prix.

Voulons-nous laisser partir de chez nous cette toile d'un artiste qui est des nôtres; cette toile qui, dans le cadre d'un des coins les plus caractéristiques du pays, évoque l'une des manifestations les plus naturelles et qui nous sont le plus familières de notre vie pastorale ? Si nous ne faisons pas l'effort que l'Etat ne se peut permettre dans les circonstances présentes, ce tableau nous échappera. L'auteur, nous assure-t-on, a des offres très alléchantes de l'étranger; mais, désireux, comme beaucoup, du reste, de ses compatriotes, de voir rester son œuvre dans le pays qui l'a inspiré et pour lequel il l'a faite, il consentira un sacrifice très appréciable. A ce geste généreux, répondons chacun par un geste semblable, dans les limites de nos moyens. Et le succès est assuré.

Il faut, au total, une somme de 35,000 francs; le Comité d'initiative en a réuni jusqu'ici 19 à 20,000. C'est donc 15 à 16,000 francs à recueillir encore. Quoi donc, ne les trouverait-on pas dans ce canton de Vaud qui tant de fois déjà a révélé des ressources sinon extraordinaires, du moins inépuisables.

Oui, on les trouviera, ces 15 à 16,000 francs, malgré le poids des impôts, malgré la vie chère.

Allons, vous ne voudriez pas qu'il en fût autrement !

J. M.

Chien de la « boîte ». — Deux bonnes ménagères sont allées chercher leur lait à la laiterie. Elles s'arrêtent sur le trottoir et s'engagent dans une conversation fort intéressante, il faut croire. Pour pouvoir mieux accentuer leurs paroles par des gestes, elles ont posé leurs bidons pleins derrière elles.

Tandis que les deux bonnes femmes font l'inventaire des petits potins du quartier, un chien, passant par hasard, se laisse tenter par l'occasion et boit sans être troublé le lait contenu dans les deux bidons. Puis il s'en va benoîtement, en se pourlèchant.

— Oh ! mais dites-moi, si j'allais faire mon goûter.

— Eh ! oui, c'est déjà cinq heures. Que va dire mon homme ?...

Elles se retournent en même temps. Stupéfaction et commune exclamation :

— Hé ! quelle horreur ! Je voudrais bien savoir ...

LE PREMIER CONGRÈS DE LA PAIX

L'ASSEMBLÉE de la Société des Nations n'est pas la première tentative, on le sait, de rapprochement entre les peuples en vue d'un désarmement général et d'une fraternité universelle. C'est en septembre 1867 qu'eut lieu à Genève, au bâtiment électoral, le premier Congrès international de la paix. Hélas ! la paix ne règne guère : un adolescent était même monté à la tribune pour dire qu'il fallait faire un congrès de la guerre. L'attraction attendue était l'arrivée de Garibaldi, que l'on vint en grande pompe attendre à la gare et qui, fatigué du voyage, dit simplement : merci, au discours de bienvenue de Sansbury, dans la voiture duquel il monta, mais un comte hongrois lui réserva, pour les jours suivants, son riche équipage.

Garibaldi se signala par son cri fameux : A bas la papauté ! Pourtant, il n'y avait pas que ça dans son programme, qui était celui du congrès lui-même.

« J'aime le Suisse, dit-il, comme un de ses enfants. Sa liberté et son indépendance me sont aussi chères que mon foyer domestique. » Et voici son manifeste :

1. Toutes les nations sont sœurs. 2. La guerre est un crime qui révolte la conscience publique. 3. Tous les différends entre nations doivent être examinés et jugés par un Congrès international. 4. Les membres de ce Congrès seront choisis parmi les sociétés démocratiques de l'Europe. 5. La papauté est déclarée déchue. (Applaudissements frénétiques.) 6. La religion de Dieu est la religion de la vérité et de la raison. 7. Cette religion doit être prêchée au monde par l'instruction et l'éducation.

Il y eut des beaux tapages, et c'est vraiment un tort de croire que les chambards sont une spécialité des temps où nous vivons. On comprend du reste que dans une pareille assemblée où la parole coulait librement des lèvres d'hommes de tempéraments divers, l'accord ne pouvait pas d'emblée se faire. Aujourd'hui, c'est-à-dire plus de cinquante ans après, sommes-nous beaucoup plus avancés ?

Aucune résolution pratique ne fut votée, mais les bases du Congrès étaient posées. Sur l'invitation du conseiller d'Etat Jolissaint, la seconde réunion était fixée à Berne en 1868.

« Vertu, liberté, n'êtes-vous qu'un mot ! », s'écria Edgard Quinet, au Casino.

« Sommes-nous un congrès de la paix ou un congrès de la guerre ? » A cette question de l'avocat neuchâtelois, une voix répondit : « Un congrès de la révolution ! »

Alfred Naquet fit un réquisitoire contre Napoléon-le-Grand; c'est à lui qu'il fait remonter tous les maux de l'humanité. Quant à Chaudet, avocat au barreau de Paris, il ne redoute pas une grande Allemagne, mais à condition qu'elle soit fédérale. Un Allemand, M. Gœgg, s'exprime en français, « faisant ainsi le sacrifice de sa langue » pour la cause sacrée. Sa femme vint assurer le Congrès que ses sœurs réprouvaient la guerre.

Voilà en quelques mots ce que fut ce qu'un Genevois de haute culture appellerait la première foire pacifiste, dans son langage impie. L. Mogeon.

Au Grand Conseil. — Un membre du bureau se plaint à l'un de ses collègues d'avoir grand peine à faire le dénombrement des mains levées, lors des votations.

— On risque toujours de compter deux fois la même ou d'en sauter une.

— Oh ! bien moi, lui fait son interlocuteur, j'ai trouvé le vrai. Je compte les jambes et je divise par deux.



LE VILLAGE AU PIED DES COLLINES

II

Au bout de la place : l'église. Son large clocher bourguignon la domine. Il a déjà quelques lésardes cachées par une épaisse vigne vierge qui grimpe jusqu'à près des tuiles. Puis la flèche s'amincit et se termine par une croix surmontée d'un coq : emblème de la vigilance. Sous le porche, où deux colonnes supportent un avant-toit, les hirondelles habitent. On monte trois marches d'escalier, la porte s'ouvre — la petite porte basse — et l'on voit les bancs bien alignés en face de la chaire où l'on accède par un étroit escalier.

Et tout près de l'église, voici le cimetière avec ses monuments funéraires en marbre blanc. Il y a partout des fleurs qui font ressembler ce cimetière à un jardin où l'on voudrait cueillir des œillets, des lys et des vénérables.

Les morts n'ont pas quitté le village; on voit la place qu'ils occupent chaque fois qu'on sort de l'église et les fidèles vont leur rendre visite avant de regagner leurs demeures. Le soir, quand le soleil décline, l'ombre du clocher se profile sur le cimetière, et la nuit vient lentement sur la terre.

C'est là qu'ils viennent, les uns après les autres, portés sur le brancard à quatre pieds; un long cortège en habits noirs les accompagne et, dans la rue, les bruits s'apaisent. Ils viennent là, après avoir

beaucoup peiné et beaucoup souffert, quand l'heure du repos a sonné pour eux.

Et quand on descend la principale rue, on voit la maison du syndic d'abord, puis celle du juge — la plus belle de toutes — avec sa façade crépie à neuf, son toit très haut et sa grande porte de granit, toute couverte de primes du bétail.

Ils vivent là, dans leurs vieilles demeures. Chacun possède la sienne, avec ses dépendances, sa cour et son jardin potager. Ils y font les repas de noce, ceux de baptême, aussi ceux d'enterrement.

Ils travaillent beaucoup; ils travaillent toute leur vie à soigner leur bétail, à faucher leurs foins et leurs regains, à récolter les blés et les avoines. Le lait de leurs vaches, ils le portent à la laiterie où l'on fait le beurre et le fromage. Les vêtements qu'ils portent, ils les achètent à la ville voisine; quand ils s'en vont à la foire vendre leurs pommes de terre, un porc ou une vache. Mais les beaux habits — les habits du dimanche — ils ne les mettent que pour aller au sermon; ensuite, on les plie et les remet dans l'armoire.

Leur vie s'écoule, lente et paisible. Les saisons se succèdent, ramenant les mêmes travaux, et le village, avec ses champs, ses prés et ses forêts est tout leur horizon. Cependant, sous la froideur apparente et la placidité de leur visage, il se cache des luttes. Ils ont leurs amitiés, leurs amours et leurs haines; et quelquefois la jalouse s'incruste en eux comme ces herbes mauvaises qui envahissent souvent les prairies.

Leurs sentiments sont nés des paysages d'alentour : des collines mollement ondulées, des prairies calmes et du grand ciel où passent les nuages. C'est d'eux qu'ils ont appris la joie de vivre à la même place. Et même, ils s'en iraient jusqu'au bout du monde, qu'une force invisible les ramènerait toujours au village où ils ont souffert pour la première fois et où les petits événements de l'enfance peuvent encore leurs souvenirs.

Village au pied des collines, tu n'es pas un de ces gros bourgs comme il y en a, là-bas, près des cités industrielles. Tu n'as pas de chemin de fer, de tramways et de cheminées d'usines. Tu n'as d'autre édifice que ta vieille église aux murs blanchis à la chaux. Tu vis modeste et sans bruit; tu te tiens tranquille derrière tes arbres, et le soir, pour dormir, tu fermes tes contrevents verts. Quand la nuit vient, tout retombe dans le silence et l'on pourrait croire que tes maisons sont inhabitées si l'on n'entendait parfois, dans les étables, le bruit des chaînes contre le râtelier. Les cheminées n'ont plus leur panache de fumée bleue. Depuis longtemps déjà les oiseaux se sont tus et le village s'endort doucement sous le grand ciel criblé d'étoiles.

Jean des Sapins.

C'est comme ça ! — Voyons, mon cher, il faudra pourtant, un jour ou l'autre, vous débarrasser de vos créanciers.

— Jamais de la vie !

— Vous connaissez pourtant le proverbe : « Qui paie ses dettes s'enrichit. »

— Oh ! moi, j'ai des goûts simples !

CONTE ARABE

NArabe, dont le coffre-fort était mieux garni que la cervelle, épousa, pour ses beaux yeux, sa jeune cousine. Le jour des noces, il régala de son mieux ses parents et amis.

Lorsque, très tard dans la soirée, il accompagna ses hôtes jusqu'à la porte de la maison, il oublia de fermer celle-ci, tant il avait hâte de rejoindre son épouse.

Quand ils furent seuls :

— Mon cher ami, lui dit-elle, va donc fermer la porte.

— Ce serait bien drôle que je le fisse, répondit-il. Suis-je donc changé en serviteur, maintenant que je t'ai introduite sous mon toit ? Pas de ça, ma chère; vas-y et ferme-la.

— Ah ! vraiment, répartit l'épousée, suis-je donc jeune, jolie, parée de broderies et de bijoux, simplement pour fermer la porte du logis ?... Ta tête démenage sûrement, si tu te figures cela; mais, sais-tu, reprit-elle après un moment de réflexion, nous allons faire une gageure. Le premier de nous deux